

Pour un service civique de qualité

SUSCITER ET ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT

L'atelier avait pour objectif d'identifier et de partager de bonnes pratiques d'accueil et d'accompagnement des engagés qui encouragent leur engagement dans le service civique, leur association et dans la société. Cet enjeu concerne l'ensemble des tuteurs et des engagés. Cependant, nous remarquons que nous devons particulièrement être attentifs et pédagogues avec les engagés qui découvrent le cadre associatif et l'engagement.

Les échanges ont tout d'abord porté sur les freins à l'engagement.

Les facteurs de frein à l'engagement identifiés par les tuteurs sont liés à une motivation initiale mal placée ou à manque de sens. C'est à dire lorsque l'engagé effectue un service civique parce :

- qu'on l'y a contraint,
- qu'il fuit l'entrée dans le monde professionnel,
- qu'il ne trouve pas d'emploi,
- qu'il n'y voit que l'intérêt de l'indemnité.

Cependant, nous verrons par la suite que **les leviers pour susciter et accompagner l'engagement qui ont été identifiés résident majoritairement dans l'accompagnement, l'accueil et le tutorat.** La difficulté d'engagement viendrait du contexte de vie et de parcours des engagés mais les tuteurs savent transformer cette dynamique positivement. Ce constat est très positif, il démontre que le monde associatif est prêt à relever un des défis majeurs du service civique : s'ouvrir à tous les jeunes, y compris ceux qui n'avaient pas déjà un pied dans cet univers.

A qui est utile le service civique ?

1. Les engagés et la jeunesse de manière plus générale car cela leur permet :

- de se construire personnellement,
- de gérer des responsabilités,
- d'accéder à une certaine autonomie.

2. Les associations qui les accueillent et particulièrement les tuteurs lorsqu'une relation basée sur la réciprocité se développe.

3. La société plus largement car le service civique :

- est un projet d'éducation populaire, d'éducation à la citoyenneté, d'insertion citoyenne...
- permet (grâce à l'indemnité) à tous de participer à des projets d'intérêt général et plus globalement à un projet sociétal commun,

- permet à la société de s'améliorer notamment car il offre un terrain d'expérimentation.

Cependant, pour atteindre ces enjeux, des travaux d'envergure à mener ont été identifiés. Il s'agissait notamment de s'assurer de la reconnaissance du bénévolat et du volontariat dans toutes les sphères de la société. Il faudra aussi qu'aucun jeune ne puisse se voir refuser la possibilité de faire un service civique dans son parcours de vie citoyenne.

Enfin ont été identifiés, période par période les pratiques de tutorat qui encouragent l'engagement des services civiques.

Avant l'arrivée de l'engagé : encourager les jeunes à s'orienter vers un service civique

Afin que des jeunes non engagés aient envie de faire un service civique ou n'en aient ne serait-ce que la curiosité, il faut qu'ils accèdent à l'information où qu'ils soient, ainsi, il faut aller à leur rencontre. En effet, en envoyant une offre de service civique à son réseau associatif, on ne peut pas compter toucher des jeunes éloignés de l'engagement. En diffusant l'offre sur les sites des universités, on n'atteindra pas non plus les jeunes décrocheurs... Il faut donc penser à démarcher les institutions qui accueillent des publics variés (éducation nationale, armée dans le cadre de la journée défense et citoyenneté). Il est aussi intéressant d'aller à la rencontre des jeunes de votre quartier par exemple.

Par ailleurs, le bouche à oreille est une stratégie qui a fait ses preuves. Les anciens engagés peuvent être de très bons ambassadeurs de votre projet et du service civique. Si vous misez sur cette stratégie, vous ne pourrez pas négliger l'accompagnement de l'engagé afin qu'il maîtrise les éléments de langage du service civique !

En termes de discours à porter, il est intéressant de parler du projet et de son sens avant de parler du service civique et de ses particularités administratives.

Vous aurez également tout intérêt à préparer les équipes bénévoles et salariés, notamment la personne en charge du tutorat avant l'arrivée de l'engagé.

A l'arrivée de l'engagé : poser les bases solides de la relation avec l'engagé et l'association

L'arrivée de l'engagé est une étape décisive dans la construction de la relation qu'il aura avec l'association. Comme nous l'indiquons dans la fiche pratique "Réussir l'accueil et l'intégration des engagés dans votre organisation", la formalisation du processus d'accueil est un élément clef de la réussite de cette étape. Ici nous reviendrons sur les éléments, dans ce processus, qui participent à l'engagement des services civiques.

- Donner les informations essentielles sur l'organisation (dans un livret d'accueil si possible) avec les contacts, un organigramme de l'association, une présentation de l'association et de ses buts...
- Organiser une visite des lieux avec une présentation des uns et des autres,
- Organiser un temps convivial avec l'équipe,
- Former (individuellement ou collectivement) les engagés afin qu'ils soient capables de mener à bien leur mission,
- Donner les moyens matériels aux engagés pour qu'ils réalisent leur mission : ordinateurs, logiciels, frais de transports liés à la mission...

Pendant la mission : structurer et soutenir l'engagement

Ici nous listerons encore les méthodes et qui ont fait leur preuve pour soutenir l'engagement des services civiques :

- Offrir régulièrement au tuteur et à l'engagé des temps de rencontre et à d'échange, dédiés notamment à la mission et au projet d'avenir,

- Assurer régulièrement des formations individuelles et/ou collectives pour redynamiser l'engagement (au-delà des formations civiques et citoyennes). Des petits temps de regroupement d'engagés, où ils mènent des projets dont l'utilité est immédiatement visible (distribution de repas, tri de livres,...) sont aussi très utiles.
- Adapter la mission avec le temps selon les compétences et envies de l'engagé,
- Valoriser les compétences acquises dans le cadre de son engagement (plutôt en fin de mission).

Préparer l'après la mission : encourager un engagement sur la durée

L'engagement au sein de votre structure ne s'arrête pas nécessairement à la fin du contrat de service civique. Certes un nouveau rapport devra se créer mais il vous reste encore un certain nombre de possibilités qu'il ne faut pas négliger. Vous pouvez, lui proposer :

- Des formations que votre association réalise (par exemple BAFA),
- Des cadres d'engagement bénévoles : élu dans les instances (conseil d'administration, ...) ou bénévole de temps en temps ou encore sur des projets ponctuels.
- De garder contact : intégrez-le dans vos mailing-list et ou prenez de vous-même des nouvelles régulièrement.



Journée d'été pour un service civique de qualité - 19 novembre 2013

Contacts et informations :

COMITÉ DU SERVICE CIVIQUE ASSOCIATIF

3, rue Récamier, 75007 Paris
 ldutech@service-civique-associatif.fr
 06.79.0541.30

www.service-civique-associatif.fr

Pour un service civique de qualité